

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

---oooOooo---

L'an deux mille dix-huit et le trois avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaients présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Daniel BELLET, Mme Valérie CAPRON-CANILLAS, M. Alain OUDARD, Mme Ghislaine CORTINOVIS, M. Gérard GAILLARD, M. Ludovic GERMAIN, Mme Annie MEYNARD, M. Claude CLARETON, M. Marcel SERRE, Mme Jocelyne RAVET, Mme Solange OCCELLO-CHALON, M. Denis SERRE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Olivier COLLIGNON, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Valérie BASIN, Mme Giliane BENINCASA, M. Julien LUCCHI, Mme Eulalie RUS, M. Michel CANOVAS, Mme Brigitte BARANDON, M. Loïc ETIENNE, M. Emile CAVASINO, Mme Françoise SILVESTRE, Mme Catherine LEGIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Laure COURBET donne pouvoir à Mme Giliane BENINCASA, Mme Marie LEGARS-LAVAURE donne pouvoir à M. Claude CLARETON, Mme Sabrina GIRARDEAU donne pouvoir à M. Emile CAVASINO, M. Alexis MARCHAND donne pouvoir à Mme Françoise SILVESTRE

Excusés :

Mme Brigitte THOMASSIN, M. Franck GIRARDEAU

Madame Eulalie RUS est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Monsieur BELLET de faire l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

---oooOooo---

18-011 COMPTE RENDU DES DECISIONS

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Par délibération N° 16-002 du 4 février 2016 parvenue en Préfecture le 9 février 2016 le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de prendre les décisions relevant des compétences énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales. Les décisions ont été transmises à Monsieur le Préfet de Vaucluse, pour contrôle de la légalité.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de Monsieur le Maire
Décide d'entériner les décisions suivantes :

En vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et suivants et de l'article L 2322

| | | |
|--------|------------|--|
| 18-015 | 24/01/2018 | Modification de l'article 3 de la régie d'avances pour le Spic "Pôle Culturel L'FMR" |
| 18-016 | 25/01/2018 | Avenant n° 4 de transfert de l'appel d'offres 15-04 au lot n°1 au marché de prestation de nettoyage des locaux communaux de la Ville de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-017 | 25/01/2018 | Convention de partenariat entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et la Fromagerie de L'Isle dans le cadre d'une soirée Document' Art organisée à Campredon Centre d'Art |
| 18-018 | 25/01/2018 | Convention de coordination artistique et de commissariat entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et Claire Gastaud dans le cadre de l'exposition "Hilary Dymond, Landscape (paysage)" présentée à Campredon Centre d'Art (3 000 euros TTC) |
| 18-019 | 25/01/2018 | Convention de prestation intellectuelle et scientifique dans le cadre de l'exposition "Hilary Dymond" présentée à Campredon Centre d'Art (540 euros TTC) |
| 18-020 | 25/01/2018 | Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC) (200 euros) |
| 18-021 | 18/01/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Music in Luberon pour assurer un concert à L'Isle sur la Sorgue |
| 18-022 | 26/01/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse du gymnase Emile Avy entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Les Archers Isois |
| 18-023 | 29/01/2018 | Convention de prestation de services pour une location de salles (MISSA) entre la Société Jolain (Restaurant l'Alambic) et la Ville de L'Isle sur la Sorgue (600 euros TTC) |
| 18-024 | 29/01/2017 | Convention d'honoraires pour la création d'une association de préfiguration d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique entre le Cabinet Delsol et la Ville de L'Isle sur la Sorgue (6 000 euros TTC) |
| 18-025 | 29/01/2018 | Approbation mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi de la procédure de mise en concurrence du marché de téléphonie et l'accompagnement au contrôle de la première facturation pour le groupement Ville et CCAS de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-026 | 30/01/2018 | Contrat de formation professionnelle entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et la Sarl Faucon Passion (840 euros TTC) |
| 18-027 | 30/01/2018 | Lancement AO 18-02 - Marché formalisé de contrôle et maintenance des aires de jeux et de fourniture et pose de jeux - Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-028 | 02/01/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux avec transfert de l'organisation du Service Sécurité Incendie entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Hôpital |

| | | |
|--------|------------|---|
| | | Local |
| 18-029 | 18/01/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux d'un terrain municipal |
| 18-030 | 19/01/2018 | Convention d'occupation d'un terrain non bâti de SNCF Réseau (montant redevance annuelle d'occupation : 34 676 euros H.T) |
| 18-031 | 25/01/2018 | Ateliers d'expression scénique avec Alice Chevalier 1er semestre 2018 (800 euros TTC) |
| 18-032 | 31/01/2018 | Accompagnement pianistique du 13 ^{ème} Concours de Trompette de L'Isle sur la Sorgue avec l'Association "Le Temps des Copains" le 22 avril 2018 (1 100 euros TTC) |
| 18-033 | 31/01/2018 | Concert de l'octet "Au fil du Jazz" avec l'Association "Le Temps des Copains" le 20 avril 2018 dans le cadre du 10ème Festival des Cuivres de L'Isle sur la Sorgue (1 300 euros TTC) |
| 18-034 | 31/01/2018 | Achat de repas au Belambra-Clubs domaine de Mousquety dans le cadre du 10ème Festival des Cuivres de L'Isle sur la Sorgue les 21 et 22 avril 2018 (650 euros TTC) |
| 18-035 | 31/01/2018 | Location de salles du Belambra-Clubs de Mousquety dans le cadre du 10ème Festival des Cuivres de L'Isle sur la Sorgue les 21 et 22 avril 2018 (3 060 euros TTC) |
| 18-036 | 31/01/2018 | Convention d'occupation du Théâtre du Moulin entre la Commune et le Belambra-Clubs Domaine de Mousquety à titre gracieux le 13 avril 2018 |
| 18-037 | 31/01/2018 | Prestation de service avec l'Association "Vents d'Avant" du 13 au 22 avril 2018 : exposition d'instruments anciens salle de la Tour d'Argent à L'Isle sur la Sorgue (2 700 euros TTC) |
| 18-038 | 31/01/2018 | Partenariat d'échange avec la Société au rythme des vents dans le cadre du 10ème Festival des cuivres de L'Isle sur la Sorgue le 22 avril 2018 |
| 18-039 | 31/01/2018 | Spectacle "Elle émoi" avec l'Association "Not 'Compagnie" le samedi 21 avril 2018 dans le cadre du 10ème Festival de Cuivres de L'Isle sur la Sorgue (4 100 euros TTC) |
| 18-040 | 31/01/2018 | Attribution du contrat de raccordement électrique de l'école de Petit Palais (2 216,81 euros TTC) |
| 18-041 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux de l'école Elémentaire Lucie Aubrac entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Dire et Lire représentée par sa Présidente Madame Pons Laurence afin d'y organiser le 18ème salon du livre jeunesse le 7 avril 2018 |
| 18-042 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux des locaux et de la cour de l'école élémentaire Lucie Aubrac entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Enfants des Collines" représentée par sa Présidente Madame Dufour Caroline |
| 18-043 | 02/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux des locaux du groupe scolaire Mourna entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association de parents d'élèves "APE Mourna B" représentée par sa Présidente Madame Guerin-Sy Aminata afin d'organiser le Carnaval de l'école le samedi 17 mars 2018 |
| 18-044 | 02/02/2018 | Tarifs 2018 du Budget Principal et des Budgets annexes Spic Funéraire et FMR |
| 18-045 | 02/02/2018 | Souscription d'un contrat de location de véhicule entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et SAS Vall - Super U de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-046 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et le Musée de l'Ecole d'Autrefois |
| 18-047 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Planète Rock N'Roll" |
| 18-048 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association |

| | | |
|--------|------------|--|
| | | "Smile Bien être et danse" |
| 18-049 | 05/02/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse des gymnases Emile Avy, Jean Légier et Martin Luther King entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association BCI Football |
| 18-050 | 05/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de la piscine municipale entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Club Subaquatique L'Islois |
| 18-051 | 05/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de la piscine municipale entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Club Subaquatique L'Islois |
| 18-052 | 05/02/2018 | Convention de formation et d'examen pour l'obtention d'un permis de tronçonnage entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre Forestier de la Région PACA (2 188 euros TTC) |
| 18-053 | 05/02/2018 | Convention de formation à la signalisation temporaire de chantier entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'entreprise For Expert (660 euros TTC) |
| 18-054 | 05/02/2018 | Convention de formation pour une habilitation électrique entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et l'entreprise For Expert (1 099,20 euros TTC) |
| 18-055 | 06/02/2018 | Mission d'accompagnement dans le contrôle des factures d'électricité du fournisseur de la Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-056 | 19/01/2018 | Contrat d'annonce du service funéraire municipal dans l'annuaire en ligne des pages jaunes (2 739,60 euros TTC) |
| 18-057 | 07/02/2018 | Approbation mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux |
| 18-058 | 08/02/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse du Gymnase Jean Légier entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Centre Social et Culturel La Cigarette |
| 18-059 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "ACAM" |
| 18-060 | 01/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et les Ateliers du Toucan |
| 18-061 | 12/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux de l'école Elementaire Jean Beys entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Foyer Rural Laïque de Velorgues" représentée par son Président Monsieur André Fantin |
| 18-062 | 12/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de deux véhicules de l'Etablissement Public Saint Antoine entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'EPSA dans le cadre du Pass Vacances |
| 18-063 | 12/02/2018 | Souscription d'un contrat de prestation pour une location de salle d'escalade pour six séances entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Pan d'Avignon (576 euros TTC) |
| 18-064 | 12/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente du Cosec Emile Avy entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association L'Instant Sophro |
| 18-065 | 01/02/2018 | Cession de droits d'exploitation de spectacles entre la Commune et le Collectif Scène et Rue (association Loi 1901) pour assurer un concert à L'Isle sur la Sorgue le 26 janvier 2018 (450 euros TTC) |
| 18-066 | 12/02/2018 | Prestation de service pour l'expertise du marché dominical à la brocante - M. Robert Gaillard (3 contrôles à 450 euros TTC = 1 350 euros TTC) |
| 18-067 | 14/02/2018 | Lancement AO 18-03 marché d'installation et de maintenance de système de contrôle d'accès et borne "arrêt minute" pour la Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-068 | 14/02/2018 | Lancement du MP 18-02 marché de maîtrise d'œuvre pour les |

| | | |
|--------|------------|--|
| | | travaux de réhabilitation du bâtiment central et de deux pavillons du centre de vacances "Les Tamaris" - Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-069 | 13/02/2018 | Prestation de service entre le Centre de Vacances "Eurl Le Mezelin" d'Orcières et la Commune de L'Isle sur la Sorgue dans le cadre des activités de l'Accueil Jeunes (4 388,40 euros TTC) |
| 18-070 | 13/02/2018 | Prestation de service entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et Maj-Sanelis Provence (154,54 euros TTC) |
| 18-071 | 14/02/2018 | Approbation de l'avenant formalisant l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux (après Avant-projet) et fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre dans le cadre du lot 1 "rue Denfert Rochereau" de maîtrise d'œuvre - travaux de voirie 2011 |
| 18-072 | 01/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Salon de Musique Jazz pour assurer un concert à L'Isle sur la Sorgue le 2 février 2018 (600 euros) |
| 18-073 | 01/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association le Sonographe pour assurer un concert à L'Isle sur la Sorgue le 9 février 2018 (400 euros) |
| 18-074 | 01/02/2018 | Rémunération pour les animations pédagogiques à Campredon Centre d'Art durant l'exposition "Hilary Dymond" entre le 10 mars 2018 et le 17 juin 2018 (4 190 euros TTC) |
| 18-075 | 15/02/2018 | Mission d'accompagnement à l'évaluation des risques psychosociaux dans les services de la Commune entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre de Gestion de Vaucluse (11 000 euros TTC) |
| 18-076 | 15/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre AMT Formation (1 100 euros TTC pour 4 agents) |
| 18-077 | 15/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre AMT Formation (1 100 euros TTC pour 4 agents) |
| 18-078 | 15/02/2018 | Lancement de l'accord-cadre MP 18-03 concernant l'aménagement de la rue Denfert Rochereau |
| 18-079 | 16/02/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse du gymnase Martin Luther King entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association BCI Rugby |
| 18-080 | 16/02/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse du gymnase Emile Avy entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association BCI Football |
| 18-081 | 16/02/2018 | Prestation de service pour assurer la mise en sécurité des passages protégés devant les écoles primaires et maternelles de la ville de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-082 | 19/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre AMT Formation (1 100 euros TTC pour 3 agents) |
| 18-083 | 19/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre For Expert (480 euros TTC pour 7 agents) |
| 18-084 | 19/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et le Centre For Expert (660 euros TTC pour 8 agents) |
| 18-085 | 19/02/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Echiquier Centre Vaucluse dans le cadre du Pass Vacances 2018 |
| 18-086 | 19/02/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Les Archers L'Islois dans le cadre du Pass Vacances 2018 |
| 18-087 | 19/02/2017 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par SCEA La Catherine dans le cadre du Pass Vacances 2018 |
| 18-088 | 19/02/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par le Club Subaquatique Islois dans le cadre du Pass Vacances 2018 |
| 18-089 | 19/02/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par La Maison en Carton dans le cadre du Pass Vacances 2018 |
| 18-090 | 19/02/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par Ecole de Musique Majic Music dans le cadre du Pass Vacances 2018 |

| | | |
|--------|------------|---|
| 18-091 | 12/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Ace of Rock's pour assurer un concert "Los Animos" à L'Isle sur la Sorgue le 16 février 2018 (600 euros) |
| 18-092 | 20/02/2018 | Politique de la Ville - Programmation 2018 - Parcours du spectacle vivant - Demande de subvention auprès de l'Etat (3 500 euros) |
| 18-093 | 20/02/2018 | Prévention de la délinquance - Travaux d'Intérêt Général - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance |
| 18-094 | 09/02/2018 | Concert du trio "Sur la bouche" le vendredi 20 avril 2018 avec l'Association Collectif Scène et Rue dans le cadre du 10ème Festival de Cuivres de L'Isle sur la Sorgue (900 euros TTC) |
| 18-095 | 21/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux des locaux de l'école maternelle Font de Galines Saint Antoine et les 2 cours entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Font de Galines" représentée par sa Présidente Madame Le Grand Sylvie |
| 18-096 | 23/02/2018 | Convention de mise à disposition à titre gracieux des locaux du Groupe Scolaire Mournas B entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association APE Mournas B représentée par sa Présidente Madame Guerin-Sy Aminata |
| 18-097 | 05/02/2017 | Convention de mise à disposition à titre gracieux des œuvres de Monsieur Nicolas Eres à la Commune de L'Isle sur la Sorgue - Exposition sur le site de l'FMR |
| 18-098 | 26/02/2018 | Convention de mise à disposition du stade des Capucins entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Ecole de Pêche à la Mouche |
| 18-099 | 19/02/2018 | Convention de formation entre la Ville de L'Isle sur la Sorgue et Madame Aurélie Aurias, psychologue (110 euros TTC / heure pour 2 jours (4 groupes de 10 à 15 personnes)) |
| 18-100 | 15/02/2018 | Convention de transport entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et la Sarl Pianos Transport pour le transport d'un piano à L'Isle sur la Sorgue de l'Ecole Municipale de Musique à l'Espace Culturel (240 euros TTC) |
| 18-101 | 15/02/2018 | Convention de transport entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et les transports Dubois Didier, concernant les modalités d'emballage et de transport, pour l'aller et le retour, des œuvres présentées dans le cadre de l'exposition "Hilary Dymond, Landscape (paysage)" à Campredon (4 680 euros TTC aller et retour) |
| 18-102 | 15/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Salon de Musique Jazz pour assurer un concert du duo Jul'z à L'Isle sur la Sorgue (600 euros TTC) |
| 18-103 | 15/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Black Dog pour assurer un concert à L'Isle sur la Sorgue le 16 mars 2018 (700 euros TTC) |
| 18-104 | 15/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Smile Bien être et danse" |
| 18-105 | 15/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et La Strada |
| 18-106 | 15/02/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Pesco Luno" |
| 18-107 | 28/02/2018 | Lancement AO 18-04 Marché de maintenance du système et des caméras de vidéo protection existant et déploiement de futures installations de vidéo-protection et de fibre optique de la ville de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-108 | 28/02/2018 | Modification de certains tarifs communaux pour l'année 2018 |
| 18-109 | 22/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association Ip&Co pour assurer l'animation "DJ Bobby Peru" à |

| | | |
|--------|------------|--|
| | | L'Isle sur la Sorgue le 2 mars 2018 (400 euros TTC) |
| 18-110 | 22/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association la muse qui chante pour assurer un concert intitulé "au petit bonheur" à L'Isle sur la Sorgue le 9 mars 2018 (540 euros TTC) |
| 18-111 | 22/02/2018 | Convention de prestation de services entre la Commune et l'Association KBKC pour assurer un concert de Duo Skand à L'Isle sur la Sorgue le 30 mars 2018 (600 euros TTC) |
| 18-112 | 22/02/2018 | Convention d'autorisation de projection du film "Ivan Tsarévitch et la princesse changeante" du le cadre de Document' Art jeune public lors de l'exposition "Hilary Dymond" organisée à Campredon Centre d'Art entre le 10 mars et le 17 juin 2018 (195,20 euros TTC) |
| 18-113 | 22/02/2018 | Convention d'autorisation de projection du film "Frida" dans le cadre de Document' Art lors de l'exposition "Hilary Dymond" organisée à Campredon Centre d'Art entre le 10 mars et le 17 juin 2018 |
| 18-114 | 01/03/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par l'Association L'Atelier du Toucan dans le cadre des activités artistiques et culturelles de l'accueil jeunes |
| 18-115 | 01/03/2018 | Prestation d'animation et d'encadrement effectuée par l'Auto entreprise Diadème Production dans le cadre des activités artistiques et culturelles de l'accueil jeunes |
| 18-116 | 02/03/2018 | Lancement du MP 18-05 marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement de l'alimentation en eau par un forage existant des bassins ainsi que la création d'un bac tampon en remplacement de l'existant sur le site de la Piscine Municipale - Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-117 | 02/03/2018 | Convention de mise à disposition du stade Saint Jean entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Pesco Luno |
| 18-118 | 20/02/2018 | Convention de mise à disposition gracieuse d'un local communal entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association AILE - Auto-école Sociale |
| 18-119 | 07/03/2018 | Campredon - Centre d'Art - Tarifs de l'exposition de "Hilary Dymond" du 10 mars au 17 juin 2018 |
| 18-120 | 08/03/2018 | Lancement de l'appel d'offres AO 18-05 location pose et dépose d'illuminations festives hivernales - Commune de L'Isle sur la Sorgue |
| 18-121 | 07/03/2018 | Convention de mise à disposition de locaux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Musèmes" |
| 18-122 | 09/03/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et Artist'Isle |
| 18-123 | 08/03/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et la Chorale Cascaïado |
| 18-124 | 12/03/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association "Ka Théâtre" |
| 18-125 | 12/03/2018 | Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux avec transfert de l'organisation du Service Sécurité Incendie entre la Commune de L'Isle sur la Sorgue et l'Association Culture Arte da Capoeira |
| 18-126 | 13/03/2018 | Prestation de service pour assurer le contrôle des barrières durant le marché dominical |

18-012 PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Rapporteur : Monsieur Denis SERRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de dire que le Conseil municipal est informé de la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune et que celui-ci sera adopté par un arrêté du Maire en application de l'article 731-3 du Code de la Sécurité Intérieure

18-013 BUDGET PRIMITIF 2018 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 23 pour, 3 oppositions (M. Emile Cavasino, Mme Sabrina Girardeau, Mme Catherine Legier) et 5 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne, Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand), décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget Principal, soit en section de fonctionnement 26 170 000 € et en section d'investissement 12 819 100 € et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18-014 BUDGET VILLE - REPRISE ET AFFECTATION PAR ANTICIPATION

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 28 pour et 3 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne), décide d'adopter :

- la reprise des résultats de l'exercice 2017 dans le budget primitif 2018. Le résultat de clôture en investissement, soit (déficit)– 993 911 ,29 € est porté au compte 001 «résultat d'investissement reporté» du budget 2017.
- Le résultat de clôture en fonctionnement, soit 2 181 793,11 € est porté pour un montant de 2 141 793,11 € au compte 1068 conformément aux dispositions des articles L.2311-5 et R. 2311 du Code général des collectivités territoriales, le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 40 000 € étant porté au compte 002 en section de fonctionnement du budget 2018.

18-015 BUDGET PRIMITIF 2018 - SPIC FMR

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 28 pour et 3 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne), décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC FMR, soit en section de fonctionnement

160 800€ et en section d'investissement 10 500 €,

Et d'approuver les avances de trésorerie versées pour une durée maximale de 5 ans et plafonnées à un montant de 170 000€. Elles seront consenties à taux zéro et ne donneront pas lieu à facturation d'intérêt.

18-016 SPIC FMR – DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de définir comme suit l'amortissement des biens :

| Nature comptable | Catégories de bien | Durée |
|------------------|---|-------|
| 2051 | Logiciel | 2 ans |
| 2182 | Véhicule léger | 5 ans |
| 2184 | Mobilier | 5 ans |
| 2183 | Matériel de bureau électrique ou électronique | 5 ans |

| | | |
|-------|--|--------|
| 2183 | Matériel informatique | 3 ans |
| 2183 | Matériel classique | 5 ans |
| 2183 | Coffre-fort | 5 ans |
| 21318 | Bâtiments | 20 ans |
| 2188 | Appareil de lavage | 5 ans |
| 2188 | Tribune | 5 ans |
| 2188 | Appareils électroménagers | 2 ans |
| 2121 | Plantation | 5 ans |
| 2138 | Bâtiment léger, abris | 5 ans |
| 2135 | Construction, agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie | 5 ans |

de fixer à 600 € TTC (coût unitaire) conformément à l'article R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le seuil unitaire en deçà duquel les biens de faible valeur s'amortissent en un an et de dire que l'amortissement est linéaire

18-017 BUDGET PRIMITIF 2018 - SPIC FUNERAIRE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget annexe SPIC FUNERAIRE, soit en section de fonctionnement 535 000 € et en section d'investissement 245 000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18-018 BUDGET SPIC FUNERAIRE - REPRISE ET AFFECTATION PAR ANTICIPATION

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le résultat de clôture en fonctionnement, soit 18 160.37 € et de porter ce au compte 1068 conformément aux dispositions des articles L.2311-5 et R. 2311 du Code général des collectivités territoriales

18-019 VOTE DES TAUX 2018 DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, par 28 pour et 3 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne), décide d'approuver les taux 2018 des trois taxes directes locales figurant au tableau ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18-020 VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU CCAS ET AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal par 26 pour, 2 oppositions (Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand) et 3 abstentions (M. Michel Canovas, Mme Brigitte Barandon, M. Loïc Etienne), décide d'autoriser le versement des subventions aux associations mentionnées au tableau joint en annexe

18-021 NUIT EUROPEENNE DES MUSEES - PRISE EN CHARGE DE FRAIS

Rapporteur : Madame Valérie CAPRON-CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la prise en charge des frais (repas et hébergement) d'Hilary Dymond pour un montant maximum de 270 euros TTC et d'autoriser

Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

18-022 PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME FIXANT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le conseil municipal, par 29 pour et 2 oppositions (Mme Françoise Silvestre, M. Alexis Marchand), décide de prescrire la révision allégée du Plan Local d'urbanisme ; de dire que l'objectif poursuivi par la révision allégée est l'élargissement du périmètre de la zone 2AUe du quartier des Cinq Cantons, de décider, conformément à l'article L. 103-3 du Code de l'urbanisme de mettre en œuvre une concertation afin d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées pendant toute la durée d'élaboration de la révision allégée du PLU selon les modalités suivantes :

- Mise à la disposition du public d'un registre de concertation dès le début de la procédure dans lequel le public pourra consigner ses observations ou doléances,
- Une présentation des évolutions du PLU sous la forme d'un article diffusé dans la presse locale ou dans la revue municipale et sur le site Internet de la Ville,
- Organisation d'une réunion publique.

De dire que la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du Code de l'urbanisme, de dire que le projet de révision arrêté fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat et des personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du Code de l'urbanisme, de dire que les associations mentionnées aux articles L. 132-12 du Code de l'urbanisme qui en feront la demande seront consultées dans le cadre de la révision allégée du PLU, de dire que les établissements publics et organismes mentionnés aux articles L. 132-13 du Code de l'urbanisme qui en feront la demande seront consultés dans le cadre de la révision allégée du PLU, de dire que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes sont inscrits au BP 2018, de dire que conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'urbanisme, la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune, affichée pendant un mois en Mairie et qu'une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

18-023 CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES VOIES DFCI AU PROFIT DU SYNDICAT MIXTE DE DEFENSE ET DE VALORISATION FORESTIERE

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ce projet de création d'une servitude de passage et d'aménagement pour assurer la continuité de défense contre l'incendie et d'autoriser Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

18-024 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE - ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES EN 2019

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs de la TLPE prévus aux articles L.2333-6 à L.2333-15 du CGCT et servant de référence pour la détermination des tarifs prévus au 2° et 3° du même article qui s'élèvent pour l'année 2019 à :

| Enseignes | 2019 |
|---|-----------|
| Surface cumulée taxable inférieure ou égale à 12 m ² | Exonérées |
| Somme des surfaces taxables supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ² | 31,40 € |
| Somme des surfaces taxables supérieure de 50 m ² | 62,80 € |

| | |
|--|---------|
| Publicités et préenseignes non numériques | |
| Surface inférieure ou égale à 50 m ² | 15,70 € |
| Surface supérieure à 50 m ² | 31,40 € |
| Publicités et préenseignes numériques | |
| Surface inférieure ou égale à 50 m ² | 47,10 € |
| Surface supérieure à 50 m ² | 94,20 € |

S'agissant des enseignes

- Exonération des établissements dont la superficie cumulée des enseignes est inférieure ou égale à 12 m² ;
- 31,40 € par m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m² ;
- 62,80 € par m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 50 m².

S'agissant des dispositifs publicitaires et des préenseignes ;

- 15,70 € par m² pour les supports non numériques dont la surface est inférieure ou égale à 50 m² ;
- 31,40 € par m² pour les supports non numériques dont la surface est supérieure à 50 m² ;
- 47,10 € par m² pour les supports numériques dont la surface est inférieure ou égale à 50 m² ;
- 94,20 € par m² pour les supports non numériques dont la surface est supérieure à 50 m².

de préciser que les recettes seront imputées au budget de la Ville et d'autoriser Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

18-025 TOUR D'ARGENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE AU TITRE DU DISPOSITIF EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre sa compétence pour la présente délibération uniquement et par dérogation à la délibération n° 16-002 du 4 février 2016 en tant qu'elle délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de demander l'attribution de subventions, pour solliciter une subvention auprès Conseil Départemental de Vaucluse, dans le cadre du dispositif en faveur du patrimoine classé, d'approuver le plan de financement suivant :

| DEPENSES | H.T | RECETTES | H.T |
|---------------------------|-----------------------|--|-----------------------|
| Travaux | 1 483 178,90 € | Subvention Département (Dispositif Patrimoine) | 100 000,00 € |
| | | Subvention Département (Contrat de Transition 2017) | 43 902,10 € |
| | | Subvention Région (CRET) | 444 953,67 € |
| | | Commune | 894 323,13 € |
| TOTAL DEPENSES | 1 483 178,90 € | TOTAL RECETTES | 1 483 178,90 € |

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental de Vaucluse, dans le cadre du dispositif en faveur du patrimoine classé, pour un montant total de 100 000 € H.T, d'affecter 100% du montant de la subvention octroyée par le Département à la réhabilitation de la tour classée monument historique et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

18-026 CONSTRUCTION DE 23 LOGEMENTS INDIVIDUELS - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 60% POUR LE REMBOURSEMENT D'UN PRET PLUS ET PLA I D'UN MONTANT TOTAL DE 2 212 920 € ET A HAUTEUR DE 80% POUR LE REMBOURSEMENT D'UN PRET PLS POUR UN MONTANT TOTAL DE 708 096 €

SOUSCRIT PAR GRAND DELTA HABITAT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie, à hauteur de 60 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 212 920 €, et à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 708 096 € souscrits par Grand Delta Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux conditions des Contrats de prêt n°74914, constitué de 4 lignes de prêt, et 74915, constitué de 2 lignes de prêt.

Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Commune est accordée pour la durée totale des prêts, jusqu'au complet remboursement de ceux-ci. Elle porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par simple lettre de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune de L'Isle sur la Sorgue s'engage dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur GRAND DELTA HABITAT pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Assemblée délibérante s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges de ces emprunts.

18-027 DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018 AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES - CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre sa compétence pour la présente délibération uniquement et par dérogation à la délibération n° 16-002 du 4 février 2016 en tant qu'elle délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de demander l'attribution de subventions, pour solliciter une subvention auprès de l'Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles., d'approuver les opérations et les plans de financement suivants :

1/ Frais de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Tour d'Argent :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| Libellé | Montant total HT | Libellé | Montant total HT |
| Frais MOE | 116 429,54 € | Etat (DRAC) 45% | 52 393,29 € |
| | | Région (CRET) 30 % | 34 928,86 € |
| | | Commune 25 % | 29 107,39 € |
| TOTAL | 116 429,54 € | TOTAL | 116 429,54 € |

2/ Etude Chapelle Saint Andéol de Velorgues - Fouille archéologique :

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|--------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| Libellé | Montant total HT | Libellé | Montant total HT |
| Etudes | 13 300,00 € | Etat (DRAC) 60% | 7 980,00 € |
| | | Commune 40% | 5 320,00 € |
| TOTAL | 13 300,00 € | | 13 300,00 € |

de solliciter auprès de l'Etat -Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention à hauteur de 45 % pour la maîtrise d'œuvre de la Tour d'Argent et une subvention exceptionnelle à hauteur de 60% pour les études réalisées par l'INRAP dans le cadre des

fouilles de la Chapelle Saint Andéol et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

18-028 AMENAGEMENT D'ESPACES LUDIQUES ET SPORTIFS A DESTINATION DES ENFANTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL PACA DANS LE CADRE DU FRAT

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre sa compétence pour la présente délibération uniquement et par dérogation à la délibération n° 16-002 du 4 février 2016 en tant qu'elle délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de demander l'attribution de subventions, pour solliciter une subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif FRAT, d'approuver le plan de financement proposé pour l'aménagement d'espaces ludiques à destination des enfants et adolescents :

| FINANCEURS | DISPOSITIFS | MONTANTS SUBVENTIONS SOLLICITEES | TAUX |
|------------|---|----------------------------------|------|
| REGION | Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) | 108 000 € | 30% |
| COMMUNE | Autofinancement | 252 000 € | 70% |
| TOTAL | | 360 000 € | |

de solliciter auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur une aide financière dans le cadre du dispositif FRAT à hauteur de 108 000 € H.T, soit une subvention de 30% du montant total des travaux et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

18-029 ILOT TOUR D'ARGENT - DEMANDE DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'EXERCICE 2018 ATTRIBUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE A LA VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre sa compétence pour la présente délibération uniquement et par dérogation à la délibération n° 16-002 du 4 février 2016 en tant qu'elle délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de demander l'attribution de subventions, pour solliciter le versement du fonds de concours auprès de la CCPSMV et d'approuver le plan de financement suivant :

| DEPENSES | H.T | RECETTES | H.T |
|---|--------------------|---|--------------------|
| Etudes pré-opérationnelles et diagnostics | 30 000 € | Subvention CCPSMV | 400 000 € |
| Acquisitions | 16 000 € | Subvention Etat (DRAC) | 445 000 € |
| Travaux | 2 915 000 € | Subvention Région (CRET) | 1 002 300 € |
| MOE et honoraires techniques | 380 000 € | Subvention Département (Contrat de Transition 2017) | 98 955 € |
| | | Subvention Département (Dispositif Patrimoine) | 100 000 € |
| | | Commune | 1 294 745 € |
| TOTAL DEPENSES | 3 341 000 € | TOTAL RECETTES | 3 341 000 € |

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le versement du fonds de concours auprès de la

CCPSMV, d'un montant de 400 000 € H.T, pour le projet de restauration de « l'Ilot de la Tour d'Argent », d'affecter 100% du montant du fonds de concours octroyé par la CCPSMV au projet de restauration de « l'Ilot de la Tour d'Argent », d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération.

18-030 CONVENTION CADRE 2018-2020 POUR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ENTRE LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE ET LA REGION

Rapporteur : Madame Valérie CAPRON-CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention-cadre de collaboration entre la Commune et la Région et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'élu délégué à la signer

VU POUR ETRE AFFICHE LE SIX AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

A L'Isle sur la Sorgue, 5 AVRIL 2018

Date de convocation : 22 MARS 2018

Date d'affichage :

Certifié exécutoire :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

LE MAIRE,

Pierre GONZALVEZ



La séance est levée à 21h15.

| SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2018 | | |
|--|------------------|--|
| ASSOCIATIONS | Subventions 2018 | Dont acompte déjà versé C.M. 05/12/17 et du 15/02/18 |
| Accordéon Club Islois | 400,00 € | |
| ACISE Asso des collectionneurs de l'Isle Sur la Sorgue | 100,00 € | |
| A.C.T.A. (Association Culturelle de la Tour d'Argent) | 3 500,00 € | |
| A.S.S.I.I.F. (Amicale Solidarité Saumanaise et Isloise Incendies et Forêts) | 500,00 € | |
| A.S.I. Basket <i>dont 12 900€ mise à disposition de personnel</i> | 21 900,00 € | |
| Agra Sport Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole | 500,00 € | |
| A l'Endroit Allant Vert | 300,00 € | |
| Amicale des retraités Maison d'Enfants | 200,00 € | |
| Amicale des sapeurs pompiers | 1 000,00 € | |
| A.A.T.V.I.S. (Amicale des Agents Territoriaux de la Ville de l'Isle sur la Sorgue) | 22 000,00 € | |
| Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Islois | 700,00 € | |
| Amis des Personnes Agées de l'Hôpital de l'Isle sur la Sorgue | 1 800,00 € | |
| Amis du Passeur | 1 000,00 € | |
| Amoureux des Voitures Anciennes | 230,00 € | |
| Aqua Eveil Santé (A.E.S.) | 1 950,00 € | |
| Archers l'Islois (association les) | 3 000,00 € | |
| Association sportive du Collège J. Bouin | 250,00 € | |
| Association Sportive du Collège J. Garcin | 250,00 € | |
| Atelier des Sorgues | 400,00 € | |
| A.T.L.A.S. Association de Tir de la Sorgue | 500,00 € | |
| B.C.I. Boxe | 6 000,00 € | |
| B.C.I. Athlétisme <i>dont 11 900 € mise à disposition de personnel</i> | 28 900,00 € | |
| B.C.I. Football (Association Boxeland Club Islois Football) <i>Dont 3 500 € mise à disposition de personnel</i> | 43 500,00 € | 10 000,00 € |
| B.C.I. XV (rugby) <i>Dont 12 000 € de mise à disposition de personnel</i> | 62 000,00 € | 15 000,00 € |
| B.C.I. Tennis | 7 000,00 € | |
| Badminton Club Islois | 800,00 € | |
| Boule de Villevieille (la) | 1 500,00 € | |
| Boule Dorée (La) | 1 250,00 € | |
| ANPEP | 950,00 € | |
| ANDISOL (CAP) | 0,00 € | |
| APAAM Asso Provence Afrique Asie Medicale | 300,00 € | |
| Carrefour des Citoyens de l'Isle sur la Sorgue | 300,00 € | |
| Atelier du Toucan | 1 000,00 € | |
| Cascaíado (Chorale à Cœur Joie) | 1 500,00 € | |
| C.C.A.S | 550 000,00 € | 100 000,00 € |

| ASSOCIATIONS | Subventions 2018 | Dont acompte déjà versé C.M. 05/12/17 et du 15/02/18 |
|--|------------------|--|
| Centre Social Culturel | 140 000,00 € | 20 000,00 € |
| Chœur R. Grimaud (chorale) | 4 200,00 € | |
| Clé des Champs pour l'Insertion Professionnelle (La) | 5 000,00 € | |
| Boule de Petit Palais | 900,00 € | |
| Club de Canoë Kayak Islois | 6 000,00 € | |
| Club des Chiffres et des Lettres | 250,00 € | |
| Club Informatique Islois | 650,00 € | |
| Club Islois de Gymnastique (dont 2 800 € mise à disposition de personnel) | 6 800,00 € | |
| Club Islois de Scrabble | 250,00 € | |
| Club Islois des Seniors | 3 000,00 € | |
| Club Subaquatique Islois | 1 000,00 € | |
| Comédie du Sud | 2 500,00 € | |
| Comité Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre | 5 800,00 € | |
| Comité de la Féerie Nautique | 15 000,00 € | |
| Comité des Fêtes | 40 000,00 € | 17 000,00 € |
| Comité des Jumelages | 4 000,00 € | |
| Compagnie Moulinette | 3 500,00 € | |
| Amicale Ecole Laïque Petit Palais | 200,00 € | |
| Coopérative Scolaire CLIS général du Centre | 1 232,00 € | |
| Coopérative Scolaire Elementaire St Antoine Lucie Aubrac (O.C.C.E. 84) | 2 625,00 € | |
| Coopérative Scolaire Elémentaire Mourn A (O.C.C.E. 84) | 765,00 € | |
| Coopérative Scolaire Elémentaire Mourn B (O.C.C.E. 84) | 715,50 € | |
| Coopérative Scolaire Petit Palais | 1 745,50 € | 450,00 € |
| Coopérative Scolaire Maternelle du Centre (O.C.C.E. 84) | 621,00 € | |
| Coopérative Scolaire Maternelle des Névons (O.C.C.E. 84) | 621,00 € | |
| Coopérative Scolaire Maternelle St Antoine Font de Galines (O.C.C.E. 84) | 657,00 € | |
| Coopérative Scolaire Maternelle des Vallades (O.C.C.E. 84) | 1 248,00 € | |
| CPPM (Comité Permanent pour la Promotion des Marchés) | 500,00 € | |
| Croix Rouge Française délégation Isle sur la Sorgue | 1 250,00 € | |
| Culture et Bibliothèque pour Tous | 15 000,00 € | |
| Danse Mouvance | 700,00 € | |
| Delta Hip Delta Hop | 700,00 € | |
| Dire et Lire | 500,00 € | |
| Echiquier Centre Vaucluse | 3 000,00 € | |
| FAM club | 350,00 € | |
| F.A.V.A.D. (France Association Vietnam Aide aux Démunis) | 300,00 € | |
| Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique | 500,00 € | |

| ASSOCIATIONS | Subventions 2018 | Dont acompte déjà versé C.M. 05/12/17 et du 15/02/18 |
|--|------------------|--|
| Ecole de pêche à la mouche | 600,00 € | |
| FCI Foot Club Isois | 1 500,00 € | |
| Foulée des Sorgues (la) | 950,00 € | |
| Fondation Frederic Gaillane (Mira Europe) | 0,00 € | |
| Foyer des Eleves du Collège J. Bouin | 250,00 € | |
| Foyer des Eleves du Collège J. Garcin | 250,00 € | |
| Gymnastique Volontaire Isoise | 650,00 € | |
| Hand Ball Isois | 7 000,00 € | |
| Jiu Jitsu Club Isois | 700,00 € | |
| Jouteurs Isois | 3 000,00 € | |
| France Alzheimer Vaucluse | 300,00 € | |
| Maison de la Petite Enfance dont 16 000€ mise à disposition de personnel | 17 600,00 € | |
| Foyer rural de Velorgues | 250,00 € | |
| Majorettes les Filles de la Sorgue | 1 000,00 € | |
| Marché Agricole de Petit Palais | 1 500,00 € | |
| M.P.C.C.I (Médiathèque Pédagogique Coopérative Circonscription de l'Isle sur la Sorgue) | 200,00 € | |
| Mémori | 1 100,00 € | |
| Musée de l'Ecole d'Autrefois | 1 500,00 € | |
| Musée du Jouet et de la Poupée Ancienne | 800,00 € | |
| Musical'Isle | 35 000,00 € | 11 000,00 € |
| Musique Avenir Isois | 6 000,00 € | |
| Nautic Club Isois | 4 000,00 € | |
| Nego Chin | 1 800,00 € | |
| Pescaïres Lilien (Counfrarie di) | 3 500,00 € | |
| Pesco Luno | 700,00 € | |
| Philatélistes et Numismates Isois | 500,00 € | |
| Ping Pong Club de la Sorgue | 1 500,00 € | |
| Ogec St Laurent | 82 364,00 € | |
| Pitchouns de Velorgues (Les) | 0,00 € | |
| Planète Rockn'roll | 0,00 € | |
| Poie'Ô | 1 500,00 € | |
| Portes de l'Art | 0,00 € | |
| Pour la Jeunesse Isoise | 3 500,00 € | |
| Rando l'Isle | 1 000,00 € | |
| Rando Provence | 1 000,00 € | |
| Maison des Adolescents 84 | 1 200,00 € | |
| Maison des Parents et de la Famille | 800,00 € | |
| MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples | 300,00 € | |
| Recyclerie les 3 Eco | 1 000,00 € | |
| Regain | 400,00 € | |
| Restaurants du cœur | 1 250,00 € | |
| S.A.D.E. (Saint Antoine Défense Environnement) | 700,00 € | |
| Saint Jean Demain | 400,00 € | |
| Secours Catholique | 1 250,00 € | |
| Société de Chasse de l'Isle sur la Sorgue | 2 950,00 € | |
| Société d'Entraide Légion d'Honneur | 250,00 € | |
| Société Hippique de l'Isle sur la Sorgue | 2 000,00 € | |

| ASSOCIATIONS | Subventions 2018 | Dont acompte déjà versé C.M. 05/12/17 et du 15/02/18 |
|--|-----------------------|--|
| Sportislois | 1 000,00 € | |
| Sonograph | 1 000,00 € | |
| Strada (La) | 6 500,00 € | |
| Tri Club Isle sur la Sorgue | 800,00 € | |
| Sos la Fourmilière | 950,00 € | |
| Union des Femmes Françaises Isle sur la Sorgue | 600,00 € | |
| U.S.E.P. Ecole Elementaire du Centre | 490,50 € | |
| U.S.E.P. Ecole R. Char | 1 754,00 € | |
| USEP Ecole Elémentaire de Velorgues | 479,00 € | |
| Judo l'Islois | 700,00 € | |
| Vélo Club Islois | 1 950,00 € | |
| Volley Club Islois | 200,00 € | |
| TOTAUX | 1 247 997,50 € | 173 450,00 € |

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

MAIRIE
DE
L'ISLE SUR LA SORGUE
Direction Générale des Services
PG/BLVV

MOTION

EXTRAIT DU REGISTRE

des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)

Séance du 3 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le trois avril, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de L'ISLE SUR LA SORGUE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Daniel BELLET, Mme Valérie CAPRON-CANILLAS, M. Alain OUDARD, Mme Ghislaine CORTINOVIS, M. Gérard GAILLARD, M. Ludovic GERMAIN, Mme Annie MEYNARD, M. Claude CLARETON, M. Marcel SERRE, Mme Jocelyne RAVET, Mme Solange OCCELLO-CHALON, M. Denis SERRE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Olivier COLLIGNON, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Valérie BASIN, Mme Giliane BENINCASA, M. Julien LUCCHI, Mme Eulalie RUS, M. Michel CANOVAS, Mme Brigitte BARANDON, M. Emile CAVASINO, Mme Françoise SILVESTRE, Mme Catherine LEGIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents : 26

Nombre de Conseillers
Votant : 31

Mme Marie-Laure COURBET donne pouvoir à Mme Giliane BENINCASA, Mme Marie LEGARS-LAVAURE donne pouvoir à M. Claude CLARETON, M. Loïc ETIENNE donne pouvoir à Mme Brigitte BARANDON, Mme Sabrina GIRARDEAU donne pouvoir à M. Emile CAVASINO, M. Alexis MARCHAND donne pouvoir à Mme Françoise SILVESTRE

Excusés :

Mme Brigitte THOMASSIN, M. Franck GIRARDEAU

Madame Eulalie RUS est secrétaire de séance

OBJET : POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE RELATIF AU DEPLOIEMENT INDIVIDUEL DES COMPTEURS COMMUNICANTS NOUVELLE GENERATION « LINKY » SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Considérant la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique qui instaure le déploiement de compteurs nouvelle génération Linky par les sociétés en charge de la gestion du réseau de distribution de l'électricité en France.

Considérant l'objectif d'équiper 35 millions de foyers en France d'ici 2020 et que 7 millions de compteurs ont déjà été installés dans notre pays.

Considérant l'objectif principal de ce déploiement, qui trouve son origine dans une directive du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 (2009/72/CE), et qui vise à offrir de nouveaux services à distance et à favoriser la réduction des consommations d'énergie.

Considérant le déploiement du compteur Linky sur le territoire communal initié en 2017.

Considérant le débat public qui s'élève toujours plus depuis l'instauration des compteurs Linky en France.

Considérant les arguments sécurisants d'Enedis vis-à-vis des opposants du compteur Linky, l'avis de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) selon lequel le compteur Linky fournit des avantages en termes de comptage et de gestion du réseau électrique, de maîtrise des pointes de consommation, voire de diminution du contenu CO2 du KWh électrique et le positionnement de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) selon lequel les risques sanitaires sont peu probables.

Considérant les refus de l'Assemblée nationale et du Sénat de reconnaître le droit aux consommateurs de s'opposer le compteur Linky.

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue prend acte que son conseil municipal ne peut s'opposer juridiquement au déploiement sur son territoire communal des compteurs Linky, eu égard à la nature de « service public » de la distribution d'électricité en France reconnue par les tribunaux administratifs dans le cadre des contentieux introduits à l'encontre des villes s'opposant au déploiement des compteurs Linky.

Considérant la persistance d'un débat public clivant en France et le maintien d'une confusion quant aux impacts dans différents domaines de compétence : santé publique, économie, droit à la vie privée, sécurité, environnement.

Considérant l'information relayée par la presse selon laquelle Enedis serait enclin à réinstaller d'anciens compteurs dans certaines communes où les oppositions s'avéraient résistantes.

Considérant enfin le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) émanant de l'Union européenne et qui entre en vigueur le 25 mai 2018, consacrant le consentement des personnes au traitement de leurs données.

Sur la base du principe de précaution, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue demande au Conseil municipal d'adopter une motion enjoignant Enedis :

- à respecter la volonté des personnes qui expriment leur refus d'installer le compteur Linky à leur domicile,
- à développer une communication sur les modalités de déploiement sur le territoire communal.

Le Conseil municipal invite les administrés à faire connaître à leur fournisseur d'énergie leur opposition éventuelle au déploiement des compteurs Linky.

ENTENDU L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR, TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SOUTIENNENT LA MOTION PROPOSEE

Date de convocation : **22 mars 2018**

Date d'affichage : *16 avril 2018*

Certifié exécutoire :

LE MAIRE,



Pierre GONZALVEZ

